



CAHIER DES CHARGES D'ACCESSION AU CHAMPIONNAT U14 LIGUE SAISON 2024/2025

Ce document a pour objectif de préciser les valeurs sources et le calcul de chacun des items.
Date limite de dépôt : 31 Mai 2024.

CRITERES DE STRUCTURATION DU CLUB

ITEM 1 :

LABEL JEUNE CRÉDIT AGRICOLE

Définition

Niveau de labélisation du club en cours (doit être effectif la saison s+1)

ou

Niveau de labélisation après avis favorable de la CR en fin de saison pour les dossiers déposés sur la saison en cours, et sous réserve de la validation de la FFF.

Calcul

Niveau ELITE : 20 pts

Niveau EXCELLENCE : 15 pts

Niveau ESPOIRS : 10 pts

Dossier déposé : 5 Pts

Aucune démarche : 0 pt

ITEM 2 :

TAUX D'ENCADREMENT TECHNIQUE

Définition

Taux entre le nombre de licences techniques et le nombre de licences joueurs libres du club

Paramètre

Licences techniques : Nombre de licences Technique Nationale, Technique Régionale, Éducateur Fédéral et Animateur déclarées dans Foot2000 (saisies dans Footclubs)

Licences joueurs libres : Nombre de licences joueurs et joueuses libres (toutes catégories) déclarées dans Foot2000 (saisies dans Footclubs) au 1^{er} Mai 2024 de la saison en cours (après l'arrêt de délivrance des licences)

Calcul

(Nombre de licences technique / nombre de licences joueurs libres) x100

Nombre maximum : 10 pts

ITEM 3 :
FIDELISATION LICENCIES U12/U13

Définition

Ratio entre le nombre de licences en U12/U13/U14F et le nombre de licences mutation U12/U13/U14F

Paramètre

Licences mutation U12F,U12G,U13F,U13G,U14F déclarées dans Foot2000 (saisies dans Footclubs)

Licences U12F,U12G,U13F,U13G,U14F déclarés dans Foot2000 au 1^{er} Mai de la saison en cours (après l'arrêt de délivrance des licences)

Calcul

Licencies U12F,U12G,U13F,U13G,U14F / Licenciés U12F,U12G,U13F,U13G,U14F mutation

Pour 0 mutation = 10 pts

Nombre maximum : 10 pts

ITEM 4 :
NIVEAU DES EQUIPES DE JEUNES

Définition

Nombre d'équipes de jeunes **garçons** (de U14 à U19) au niveau ligue et/ou national pour la saison en cours et n'ayant pas été déclaré forfait général

Calcul

2 pts par équipe participant à un championnat national (U17 et U19)

1 pt par équipe participant à un championnat régional (U14 à U18)

Nombre maximum : 9 pts

ITEM 5 :
RESPONSABLE PREFORMATION

Définition

Niveau de qualification de la personne ayant la fonction de Responsable Préformation

Paramètre

Personne déclarée dans Footclubs (obligatoire) dans la rubrique Responsable Technique Préformation (U12 - U15) au 30 avril 2024.

Calcul

Niveau BEF - DES : 10 pts

2 modules avec licence animateur : 2 pts

Niveau BMF : 7 pts

1 module avec licence animateur : 1 pt

Niveau CFF2 certifié : 5 pts

Pas de diplôme ou licence dirigeant : 1 pt

Ajout des nouveaux diplômes et/ou des équivalences. + visuel de la procédure sur Footclubs.

CRITERES SPORTIFS

ITEM 6 :

NOMBRE DE LICENCIES U13

Définition :

Le nombre de licences en U13G, U13F, U14F divisé par 10

Paramètre :

Licences U13G,U13F,U14F déclarés dans Foot2000 (*saisies dans Footclubs*) au 1^{er} Mai 2024 de la saison en cours (après l'arrêt de délivrance des licences)

Calcul :

Le nombre de licences en U13G, U13F, U14F divisé par 10 = nombre de points

Nombre maximum : 10 pts

ITEM 7 :

NIVEAU EQUIPE U13

Définition :

Niveau de pratique de la première équipe U13 du club (saison en cours).

Paramètre :

Niveau le plus haut de la dernière phase de la compétition du district d'appartenance.

Calcul :

D1 ou Niveau 1 = 20 pts

D2 ou Niveau 2 = 5 pts

Autres niveaux = 0 pts

ITEM 8 :

PARTICIPATION FESTIVAL U13 PITCH

Définition :

Participation de l'équipe U13G au festival U13 PITCH (ou festival U13F pour un club 100% féminin).

Paramètre :

Parcours de l'équipe dans la compétition.

Cocher la case correspondant à la fin de votre parcours. (pas de cumul de points)

Calcul :

Pas de phase finale départementale = 0 pts

Finale départementale = 4 pts

Finale régionale = 8 pts

Finale nationale = 10 pts

ITEM 9 :
CONCOURS POLE ESPOIRS

Définition :

Joueurs U13G participants au parcours d'entrée au pôle espoirs.

Paramètre :

Participation du joueur à l'étape du parcours d'entrée au pôle espoirs.

Indiquer le nombre de points correspondant à l'étape de fin du parcours pour le joueur.

Possibilité d'avoir plusieurs joueurs concernés.

Calcul :

Finale départementale = 1 pt par joueur

Finale régionale = 2 pts par joueur

Stage probatoire = 3 pts par joueur

Entrée au pôle espoir = 5 pts par joueur

Nombre maximum : 20 pts

En cas d'égalité de points dans le classement entre plusieurs clubs, il sera tenu compte successivement et dans l'ordre publié ci-dessous jusqu'à ce qu'une différence apparaisse :

- [ITEM COMPLÉMENTAIRE 1 : SECTION SPORTIVE COLLEGE](#)

Définition :

Section sportive collège inscrite au schéma régional

Paramètre :

Section PPF

- [ITEM COMPLÉMENTAIRE 2 : NIVEAU DE LA DEUXIEME EQUIPE U13](#)

Définition :

Niveau de pratique de la deuxième équipe engagée en championnat U13 (saison en cours).

Paramètre :

Niveau le plus haut de la dernière phase de la compétition du district d'appartenance.

Calcul :

D2 = 5 pts

D3 = 2 pts

Autres niveaux = 1 pts

- [Nombre de points à l'ITEM 1 : LABEL JEUNE CRÉDIT AGRICOLE.](#)
- [Nombre de points à l'ITEM 2 : TAUX D'ENCADREMENT TECHNIQUE](#)
- [Nombre de points à l'ITEM 3 : FIDELISATION LICENCIES U12/U13](#)